

**PARCS NATIONAUX DE FRANCE**

**Conseil d'administration**

**Séance du 24 février 2015**

Délibération n°2015-08 / CA

**Marque des parcs nationaux  
Logo et charte graphique**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- Approuve le logo de la marque Esprit Parc national, tel qu'annexé à la présente délibération,
- Mandate le directeur de l'établissement pour finaliser le maquetage de la charte graphique de l'usage de la marque et de la signature associée "inspiré par la nature".

Fait à Pau, le 24 février 2015

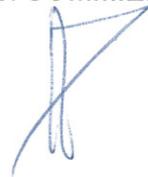
Par délégation du président,  
Le 2ème vice-président  
du Conseil d'administration,

André BERDOU

A blue ink signature consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Le directeur  
de Parcs nationaux de France,

Michel SOMMIER

A blue ink signature consisting of a vertical line and a diagonal stroke.



# Déclinaison couleurs du logo Esprit PARC NATIONAL

